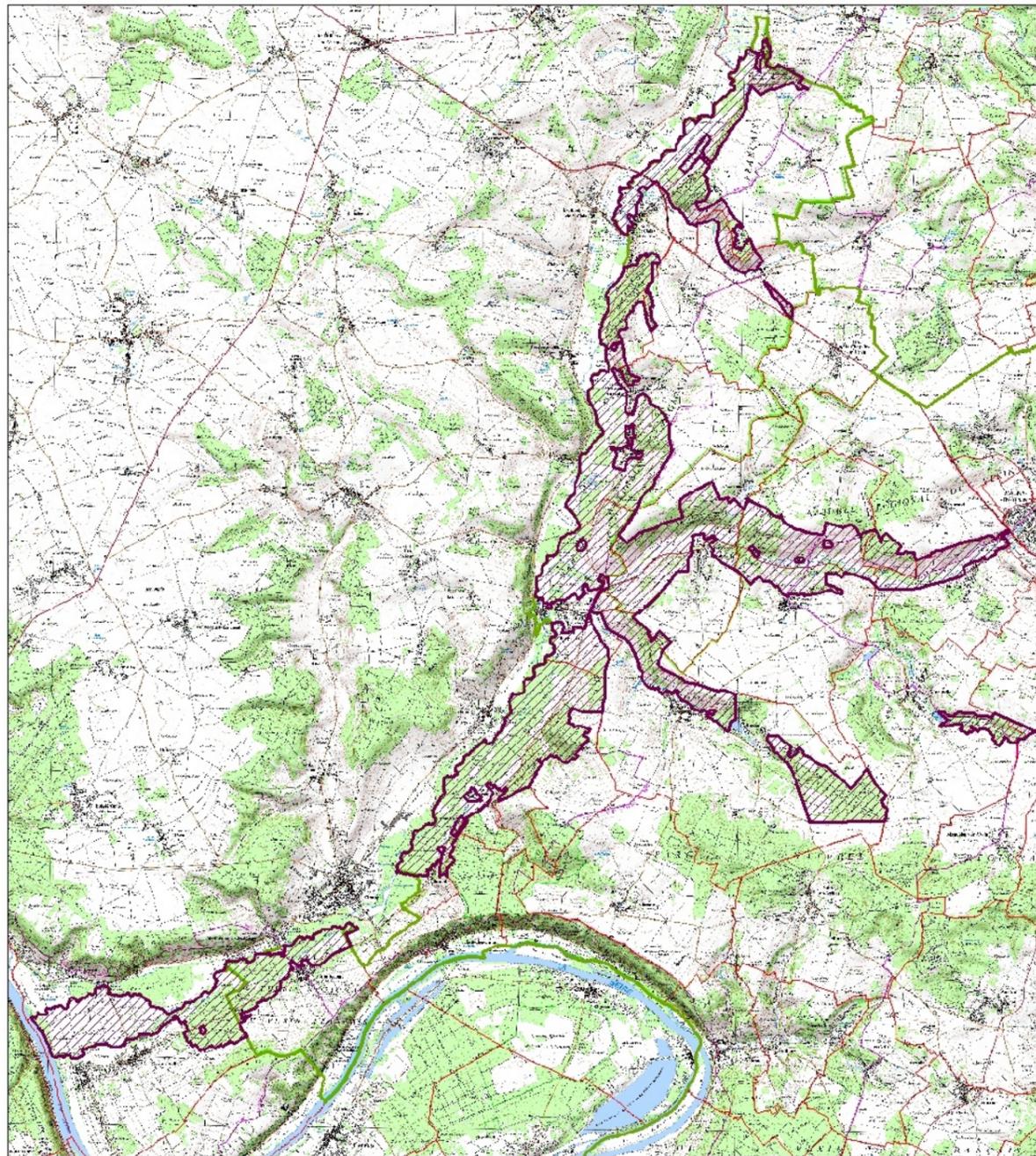


Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Epte francilienne et de ses affluents – FR1102014

Périmètre du site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents"



Légende

-  Périmètre du site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents"
-  Limite du PNR du Vexin français
-  Limites communales

0 1 000 2 000 Mètres



Source : Scan 25 - IGN (2006), Natura 2000 - DIREN (2006), limites communales - PNRVF (2007)

Départements et communes concernés : Val d'Oise (85 %) et Yvelines (15 %), sur 14 communes (Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Buhy, Chaussy, Genainville, Gommecourt, Hodent, Limetz-Ville, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Gervais, Saint-Clair-sur-Epte)

Superficie : 3187 ha

Description du site :

La vallée de l'Epte constitue une entité écologique de grande importance à l'échelon du bassin parisien puisqu'elle regroupe une grande mosaïque de milieux. Ainsi, on trouve sur les versants et rebords de plateaux des milieux secs tels que pelouses calcaires et boisements thermophiles. En fond de vallée, ce sont les milieux humides qui dominent, alternant des grandes prairies ouvertes et des boisements.

Ces milieux accueillent une faune et une flore particulièrement intéressantes, dont certaines espèces sont protégées. Les herbiers aquatiques abritent par exemple la Zannichellie des marais, les boisements humides la Balsamine des bois, et les prairies humides l'Orchis négligé. L'Agrion de Mercure est présente dans les espaces humides ouverts des fonds de vallée, alors que la Cigale des montagnes vit sur les coteaux calcaires. Les cours d'eau quant à eux sont occupés par plusieurs espèces de poissons remarquables tels que le Chabot ou la Lamproie, et par la rare Écrevisse à pattes blanches. C'est dans le but de protéger ces milieux remarquables, ainsi que les espèces qui y sont présentes, que la vallée de l'Epte a été désignée au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore du réseau européen Natura 2000.

Composition du site :

- Forêts (35 %)
- Pelouses sèches (20 %)
- Prairies humides (10 %)
- Terres arables (10 %)
- Forêt artificielle en monoculture (10 %)
- Milieux aquatiques (5 %)
- Marais, bas-marais, tourbières (5 %)
- Prairies sèches (5 %)
- Landes, broussailles (4 %)

Espèces de la Directive Habitats, Faune, Flore présentes :

Libellules :

- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Crustacés :

- Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)

Chauves-Souris :

- Grand Murin (*Myotis myotis*)
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)
- Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

Poissons :

- Chabot (*Cottus gobio*)
- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Opérateur / Animateur :

Parc naturel régional du Vexin français

Contact : Céline PRZYSIECKI, 01 34 48 66 10, c.przysiecki@pnr-vexin-francais.fr



(c) M. Font

